

Le magazine des habitants de

# Nieul sur Mer

LA VILLE QUI NOUS RASSEMBLE - N°34 MAI 2015



PAGE 4 • DOSSIER

## Logement social : où en est-on ?

**7** • Finances publiques  
**Le budget 2015 par  
l'adjointe aux finances**

**8** • Associations et culture  
**Les fêtes à Nieul-sur-Mer  
Théâtre**



### 3 Patchwork

L'actualité en bref.

### 4 LE DOSSIER

#### Logement social : où en est-on ?

Enjeux, accès, histoire et projets.

### 6 Vie locale

Le Conseil des Sages.

### 7 Finances publiques

Le budget 2015.

### 8 Associations et culture

Les fêtes à Nieul-sur-Mer.  
Théâtre avec Pierre Duroselle.

### 10 Bon à savoir

Créations d'entreprises.  
Le défenseur des droits.  
Le mot de l'opposition.

### 11 Sur votre agenda

Les rendez-vous à ne pas manquer les prochains mois.

#### En couverture :

Le Clos des Hironnelles. Fabienne Jarriault, Adjointe à l'action sociale et Hervé Raverdy, Directeur du CCAS.

Photo de couverture : Gilles Delacuvellerie



Mairie - BP13 - 17137 Nieul-sur-Mer  
 mairie@nieul-sur-mer.fr • Tél. : 05 46 37 40 10  
 Directeur de la publication : Henri Lambert  
 Rédactrice en chef : Nancy Henry, DGS  
 Secrétaire de rédaction : Céline Joly

Maquette : RC2C • Photos : Service Communication •  
 Impression : Imprimerie Rochelaise • Imprimé sur  
 du papier certifié 100 % PEFC, issu de la gestion  
 durable des forêts • Tirage 2 560 exemplaires •  
 Dépôt 1<sup>er</sup> trimestre 2015.



nieul-sur-mer.fr

Flashez pour visionner  
 les anciens numéros ou  
 pour en savoir plus sur la  
 Commune

## « Un budget optimiste mais raisonnable »

La commune s'est engagée depuis maintenant deux ans dans une politique d'optimisation et de rationalisation des dépenses. Cette démarche a porté ses fruits puisqu'elle a permis d'amortir la baisse des dotations et des subventions, et de dégager à la fin de l'année 2014 plus d'un million et demi d'excédent et donc d'améliorer nettement notre capacité d'autofinancement.

C'est dans ce contexte que le conseil municipal vient d'adopter le budget 2015, sans augmentation des impôts et sans emprunts. Le budget 2015 n'est pas un budget de rigueur ; il est réaliste et donc raisonnable, il s'inscrit totalement dans notre volonté de voir aboutir nos projets.

Cependant, dans les années à venir, face à la baisse accrue des aides de l'État et à la hausse de l'ensemble des prix, il nous faudra définir des priorités.

### Le contrôle des règles d'urbanisme

Je profite de cet éditorial pour clarifier un point concernant les constructions « sauvages » qui sont apparues courant 2014 sur la commune. Toutes ces constructions illégales ont immédiatement fait l'objet d'une procédure de constatation et de signalement auprès des services de la Communauté d'Agglomération, compétente en la matière. Deux d'entre elles sont actuellement entre les mains du procureur. Malheureusement, les délais d'instruction de la justice nous échappent et ne nous permettent pas de réagir face à ces contrevenants aussi rapidement que nous le souhaitons. Mais soyez assurés que nous suivons de très près ces dossiers.

*Où vous souhaitant bonne lecture  
 de votre magazine dans sa nouvelle  
 présentation*  
 Cordialement

Henri Lambert, Maire de Nieul-sur-Mer



Le Maire ouvre la présentation de la cérémonie des vœux 2015.



Aux côtés du Maire, Olivier FALORNI, Député de la Circonscription, Michel PLANCHE, ancien élu municipal recevant la Médaille de la Ville, et une partie du Conseil municipal.

RETOUR SUR

## LA CÉRÉMONIE DES VŒUX « ÉTAIT CHARLIE »

La traditionnelle cérémonie des vœux s'est déroulée dans une atmosphère d'apaisement et de recueillement au vu des circonstances passées durant cette période. La Mairie de Nieul-sur-Mer s'est associée au mouvement JE SUIS CHARLIE en demandant à l'ensemble du public présent une minute d'applaudissement en mémoire des journalistes morts au nom de la liberté d'expression.

Ont été évoqués les grands chantiers entrepris en 2014, comme la reconversion de l'école de Lauzières en logements sociaux, la restauration du clocher de l'église et l'extension de la zone artisanale du Nalbret. Ont également été abordés, les projets à venir que sont l'étude pour la réhabilitation de la salle de tennis couvert, le diagnostic et la réalisation d'un agenda pour la mise aux normes d'accessibilité.

C'EST DÉCIDÉ !

### Enfance jeunesse

La Convention d'objectifs et de financement de la prestation de service « Contrat Enfance et Jeunesse », en partenariat avec la CAF, a été approuvée le 2 avril. La Convention est établie pour 4 ans.

LA PHRASE

*La mise en accessibilité  
 des bâtiments  
 est notre priorité*

Patrick Philbert, adjoint aux bâtiments, à la commission communale d'accessibilité



Soleil + Neige +  
 Bonne humeur  
 = Séjour de  
 ski réussi pour  
 les 39 Nieulais  
 de 12 à 17 ans.  
 La preuve en  
 selfie !

### Inventaire des zones humides

Le Conseil municipal du 19 février a voté la constitution d'un groupe d'acteurs locaux (élus et membres de la société civile de Nieul-sur-Mer et de L'Houmeau) pour l'inventaire des zones humides dans le cadre du futur PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal).

# LE LOGEMENT SOCIAL AU SERVICE D'UNE DYNAMIQUE DE TERRITOIRE



## Nieul-sur-Mer agit pour attirer les jeunes ménages dont l'accès au logement se fait par le CCAS.

Notre commune se caractérise par une surreprésentation de la population âgée de plus de 55 ans (40 % des Nieulais), conséquence de l'allongement de la durée de vie et de l'attractivité du littoral.

La construction de logements à loyer modéré doit donc permettre de rééquilibrer une pyramide des âges vieillissante sur notre commune en attirant des jeunes ménages qui, par nature, ont des revenus plus modestes que leurs aînés.

## Un enjeu démographique

Cette politique du logement doit aussi s'adapter à une évolution sociétale : la diminution constante de la taille moyenne des ménages, en partie due à la progression du nombre de familles monoparentales et des ménages composés d'une seule personne.

Ainsi, à Nieul-sur-Mer, ces derniers ne cessent de progresser (23 % des ménages aujourd'hui

contre 18 % en 2006) ; surtout, ils représentent 43 % des demandeurs de logement social.

Par conséquent, pour maintenir une dynamique sur notre commune, conserver les populations, les attirer, il nous faut construire des logements sociaux, de type 2 ou type 3, adaptés à cette catégorie de ménage.

## Le CCAS, lieu unique d'enregistrement des demandes

L'accès au logement social est aujourd'hui largement simplifié puisqu'il existe un fichier unique : une seule demande enregistrée auprès du secrétariat du CCAS suffit pour s'inscrire auprès de tous les bailleurs sociaux et ce sur l'ensemble du département.

Une attestation d'enregistrement est alors fournie, comportant un numéro qui permet de suivre sa demande ou de la modifier.

Pour que le mode d'attribution des logements soit équitable, plus transparent et plus lisible pour les demandeurs, le centre communal d'action sociale a mis en place un système de cotation qui repose sur des critères objectifs tels que l'ancienneté de

la demande, la situation familiale ou encore le fait de travailler ou pas sur la commune, et qui permet d'atteindre un score. À chaque nouveau programme de constructions, le centre communal d'action sociale dispose d'un quota d'attribution d'un certain nombre de logements sociaux.

Les dossiers atteignant le plus de points sont alors présentés aux bailleurs sociaux, qui rajoutent leurs propres critères. La commission d'attribution érigée par les bailleurs sociaux dispose in fine du plein pouvoir pour désigner le bénéficiaire.

+ | **Le formulaire de demande de logement est disponible auprès des bailleurs sociaux, du CCAS ou téléchargeable sur le site [www.demandedelogement17.fr](http://www.demandedelogement17.fr)**

## CONFORME À NOS ENGAGEMENTS

### Le mot de l'élue

La construction de logements sociaux porte une volonté politique forte de la municipalité : celle de bien vivre tous ensemble à Nieul-sur-Mer et de permettre à chacun d'obtenir un logement en adéquation avec ses revenus.

La mixité sociale, la cohabitation sur un territoire de populations diversifiées, doit être le socle de ce « vivre ensemble » et le logement social en être le bras armé !

C'est pourquoi, si la loi « SRU » (solidarité et renouvellement urbain) du 13 décembre 2000 impose à chaque commune de disposer de 25 % de logements sociaux sur son territoire, Nieul-sur-Mer dans son plan local de l'urbanisme (PLU) a souhaité aller beaucoup plus loin : chaque programme nouveau de bâti doit comporter 40 % de logements sociaux.

**Fabienne Jarriault, adjointe déléguée aux affaires sociales**



Inauguration du Clos des Hirondelles.

## À RETENIR

Les logements locatifs sociaux doivent représenter 25 % du nombre de résidences principales.

# 242

## LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2014

Le bilan triennal 2011-2013 fait état de 98 logements sociaux réalisés pour un objectif de 47. Actuellement 389 logements manquent, soit un objectif de rattrapage de 66 logements entre 2014 et 2016.

# LE LOGEMENT SOCIAL D'HIER À AUJOURD'HUI

Depuis les années 80, Nieul-sur-Mer a connu plusieurs programmes de construction intégrant des logements sociaux. Tour d'horizon.

L'histoire du logement social à Nieul-sur-Mer commence il y a plus de trente ans. La commune s'inscrit dès cette époque dans les mouvements des grands programmes de construction et inaugure le « Fief Arnaud ». Ce vaste programme qui s'étend sur 4 hectares voit sortir de terre 118 logements à loyer modéré, un stade de football et une école au début des années 1980. C'est, à ce jour encore, le plus vaste programme d'habitat qu'ait connu la commune.



## Le logement social du XXI<sup>e</sup> siècle axé sur le cadre de vie

À une époque où il est fortement question de la pénurie de logements, et pas seulement sociaux, et de l'impérieuse nécessité de construire de l'habitat, la tentation aurait pu être grande de renouveler le style « grands ensembles » des années 1970. Mais la volonté de la Municipalité est bien d'éviter de reproduire cette erreur et d'imposer des programmes qui favorisent le cadre de vie et le bien-être des habitants. C'est à ce titre que la résidence du Clos des hirondelles a été qualifiée d'« exemplaire » lors de son inauguration.

Les projets en cours (Les Grands Champs, Le Nalbret, ou Le Colombier) sont construits avec cette même volonté : allier l'utile à l'agréable.

## Des opérations moins importantes mais plus nombreuses

L'habitat social a été pensé dans les opérations ultérieures dans une démarche d'intégration de la population. En ce sens les municipalités

## Les projets à venir

Dans le cadre du Programme d'Aménagement et Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme (PADD), il a été décidé d'affirmer la volonté de réaliser des logements en mixité sociale dans chaque programme de construction de logements en réponse à la loi Solidarité et Renouvellement Urbain. Il manque 389 logements locatifs aidés au recensement du 1<sup>er</sup> janvier 2014, en revanche la commune a atteint son objectif triennal 2011-2014 en réalisant 98 logements pour un objectif de 47. Le prochain objectif triennal 2014-2016 fixe à 66 le nombre de logements à construire.



### Les Grands Champs

Le projet fait partie d'un programme d'aménagement de 25 lots pour de l'habitat individuel et un lot de 18 logements locatifs aidés en bande, composée majoritairement de volumes en R+1 ; les volumes en rez-de-chaussée étant implantés en cœur d'îlot du lotissement, pour une intégration douce à l'arrière des lots libres de construction. Le bailleur social est Atlantic Aménagement.

### Le Clos de Nalbret

Le projet fait partie d'un programme d'aménagement de 13 lots pour de l'habitat individuel et de 8 logements locatifs aidés sous la forme d'un habitat collectif en R+1. 5 lots sont réservés à de l'artisanat. Le bailleur social est Atlantic Aménagement.

### Le Colombier

Le projet fait partie d'un programme d'aménagement de 29 logements en R+1 et de commerce en rez-de-chaussée, dont 11 logements locatifs aidés en étage. Le bailleur social est l'Office Public de la CdA de La Rochelle.



Le conseil des Sages au complet, accompagné du Maire et de l'adjointe référente.

## LE CONSEIL DES SAGES : LIEU DE RÉFLEXION ET DE PROPOSITION

**Volontaires très investis, ces 15 Nieulais participent activement à la vie de la commune.**

Le conseil des Sages, formé à l'initiative du Conseil municipal, est un groupe de 15 hommes et femmes volontaires de plus de 60 ans qui souhaitent jouer un rôle actif dans la vie locale.

C'est un espace de concertation amené à formuler des avis et faire des propositions sur des sujets d'intérêt général concernant l'ensemble des citoyens.

Sensibilisés au fonctionnement et à la gestion de la commune par leur participation aux commissions aux côtés des élus, les membres du conseil des Sages s'investissent activement

dans la vie nieulaise, sur des sujets qui leur sont confiés par le Maire ou qu'ils ont proposés en accord avec ce dernier.

### Réalisations et projets à venir

Toujours soucieux d'être aux côtés des élus et des associations, les Sages répondent présents lors des sollicitations de la commune, que ce soit pour les collectes de la Banque alimentaire, la tenue des permanences et/ou la réalisation des expositions initiées par la commission culturelle...

Ils sont aussi prêts à s'investir dans des projets qui leur sont confiés par les élus municipaux : enquête sur le fonctionnement des résidences seniors, implantation de bancs sur la commune, réflexion sur la pose de conteneurs.

Après les nombreuses pages écrites pour la rubrique « racines » du magazine municipal, ils sont maintenant rodés dans la réalisation d'expositions toujours évocatrices de notre commune :

- De l'exposition « Nieul d'hier et d'aujourd'hui » à celle « Les trésors de la rue de Beauregard », ils nous ont permis de découvrir (ou re-découvrir !) les particularités historiques qui se cachent aux yeux du promeneur non averti !

- Puis « La découverte du marais nieulais » a révélé les richesses de la faune et de la flore de notre territoire.

Comptons sur eux pour avoir encore de beaux projets.



### La composition du Conseil des Sages

#### Les membres du bureau

Président : Gérard GRAVANT  
Vice-Président : Michel ALLIN  
Secrétaire : Nicole NAVUEC  
Secrétaire-adjointe : Marie-Paule DELAGE

#### Les Sages

Hubert BOBLIN  
Christiane BOISSINOT  
Dominique CHATAIN  
Maurice GARET  
Lionel LOISEAU  
André MIGNON  
Michel NOBLETZ  
Jacqueline PASTORINO  
Jocelyne PERIGNON  
Jacqueline ROL  
Dany SUTRE



les 3 nouveaux Sages - Dany Sutre, Hubert Boblin et Lionel Loiseau, les 3 Sages nouvellement installés, entourés par Martine Héault, adjointe référent à ce conseil, et Monsieur le Maire.

## UN BUDGET 2015 RÉALISTE

**Le conseil municipal réuni le 2 avril a voté à la majorité le budget de la commune ; un budget qualifié par le maire de « réaliste et raisonnable ».**

**Sylvie Dubois, première adjointe aux Finances, répond aux questions du comité de rédaction.**



**La Municipalité a fait le choix en 2015 de ne pas augmenter les impôts et de ne pas faire d'emprunt. C'est une double mesure très optimiste, non ?**

**Sylvie Dubois :** C'est un choix justifié par notre gestion. Fin 2014 le conseil municipal a voté (à l'unanimité) la réalisation d'un diagnostic fiscal afin de valoriser les bases fiscales et ce dans un souci d'équité devant l'impôt. En attendant les premiers résultats de cette grande étude, il est apparu logique de ne pas accroître la pression fiscale cette année. Concernant l'emprunt, la commune a dégagé un excédent global de plus d'un million et demi d'euros fin 2014. Cet excédent nous permet d'améliorer notre capacité d'autofinancement. En clair, en 2015 nous n'avons pas besoin d'emprunter. Cette mesure contribue à réduire encore davantage notre endettement.

**Malgré les difficultés économiques la commune maintient son niveau d'investissement ?**

**S.D. :** Oui, nous maintenons nos investissements à un niveau équivalent à celui des années précédentes notamment pour ce qui concerne les travaux, la voirie,

l'entretien des bâtiments. Pourtant nous accusons, comme toutes les communes, l'augmentation des prix des services et des matières premières. Nous attendons une forte baisse des dotations de l'État cette année et nous constatons qu'il devient de plus en plus difficile d'obtenir des subventions.

**Établir des priorités dans les années à venir**

Toutes les sources de financement se tarissent et pourtant les besoins en investissement de travaux ne cessent de s'accroître. Il nous faudra nécessairement établir des priorités dans les années à venir, d'autant que les contraintes financières, techniques et juridiques pèsent de plus en plus lourdement sur nos budgets.

**Quelles sont les priorités pour la commune ?**

**S.D. :** Notre priorité est de maintenir le cadre de vie et le niveau de services publics pour la population nieulaise. Pour y parvenir, nous continuerons à maîtriser nos dépenses autant que possible et à chercher de nouvelles recettes justes et pérennes.

**8 336 431 €**

**72 %**  
en fonctionnement

**28 %**  
en investissement

**BUDGET ALLOUÉ  
AUX ÉTUDES ET  
TRAVAUX :**  
1 412 497 €

**BAISSE GLOBALE  
DES DOTATIONS  
DE L'ÉTAT :**  
117 800 €

**Un auto-financement  
en hausse de plus  
de 16 %**

**PAS DE HAUSSE  
DES TAXES ET  
PAS D'EMPRUNT**

**SUBVENTIONS  
AUX  
ASSOCIATIONS :**  
67 150 €

**À L'ACTION  
SOCIALE :**  
90 000 €



### La Fête des Arts est un événement incontournable de l'été nieulais. Quelques nouveautés sont attendues cette année...

À l'heure où nous mettons sous presse le magazine municipal, la programmation de la Fête des Arts n'en est qu'à ses premiers balbutiements mais retenez déjà la date des 5 et 6 septembre.

Toutefois, quelques nouveautés dans le déroulement de cet hommage à nos artistes Nieulais et à leurs invités se mettent en place. Cette année, le poumon de la manifestation se trouvera à l'Espace Michel Crépeau. Les restaurateurs restent néanmoins associés à cet événement culturel et la bibliothèque demeure un lieu incontournable avec ses animations. La chapelle de Lauzières sera investie par l'invité d'honneur de l'édition 2015, qui n'est autre que Patrice Larue.

L'ouverture des ateliers est toujours le moment fort du week-end, où le public peut découvrir les artistes dans leur environnement. Ce cheminement artistique et convivial permet également aux visiteurs d'apprécier la richesse de notre patrimoine local.

Lors de ces deux jours, il est fortement préconisé de se déplacer à vélo, le parcours n'en est que plus agréable.

Comme par le passé, l'association de peinture Arts et Lumières, partenaire actif dans l'organisation de cette manifestation, organisera son concours de peinture in situ, dont le Port du Plomb est l'un des sites retenus, et laissera au public le soin de voter pour l'œuvre de son choix, le dimanche après-midi.

+ | **Un programme détaillé sera distribué dans les boîtes aux lettres au mois d'août.**



## Retour sur le Printemps des Poètes

Le Printemps des Poètes nous offre chaque année le plaisir d'entrer en communion avec des poètes, dont la sensibilité et l'amour des mots se conjuguent pour nous offrir de belles pages, où la création littéraire nourrit l'esprit. Le Nieulais Jean-François Lopez est de ceux-là. Son recueil « S'appuyer sur le vent », a reçu le prix François Coppet de l'académie française. Être reconnu par ses pairs n'est-il pas le plus bel éloge qu'un écrivain puisse espérer ? Sa rencontre avec Pierre Duroselle, ce passeur

de poésie, les amena à mettre en scène le délicieux moment que vous avez pu découvrir le 15 mars dernier.

Pierre et ses « Tambours d'aurore » se sont appropriés ces poèmes, les ont portés, pour mieux leur donner vie.

À la richesse des mots, Mathilde Lopez, élève du conservatoire, et Julien Labarthe, professeur de l'école de musique de Puilboreau, ont apporté leur touche musicale, pour mieux accompagner cette création poétique.

## Le port du Plomb en fête

**D**imanche 14 Juin, de beaux projets nautiques et une animation de qualité accompagneront cette journée dédiée au joli port rassemblant les amoureux de ce site encore naturel et préservé.

Dès 10 heures, ouverture des festivités par le traditionnel marché de la mer côté Lauzières, suivi du pot de l'amitié et du repas en plein air, concocté par les associations, au son du bagad de La Rochelle et de ses danseurs. Entrez dans la ronde !

L'après-midi, le port côté L'Houmeau s'animera et vous offrira un concert des « Brouilleurs d'écoutes ». Des stands de matelotage, des ateliers de peinture, et bien d'autres animations vous y attendent.

Vers 15 heures, début de la parade nautique, avec la descente du chenal, jusque dans l'arrière-port, par des chaloupes à vapeur, des voiliers de petite plaisance du Musée Maritime, des voiles et avirons.



La fête nautique se poursuivra sur rade et au large par l'évolution de vieux gréements et de voiliers venus entre autres des Sables d'Olonne, de Fouras, de Charron... Une parade pour le plaisir des yeux, gérée par l'association des usagers du port et du Gô, et des vieux gréements.

Des promenades en mer sur les vieux gréements sont prévues.

Jean-Marc Desbois animera la manifestation nautique par un concert de chants marins en fin de journée.

Un dîner champêtre à L'Houmeau, avec animation, viendra clôturer la fête.

➤ **Cinéma, documentaire, court-métrage... appel à candidatures !**

**Vous êtes Nieulais, passionné par la création cinématographique, détenteur de petits documentaires, courts-métrages : faites-vous connaître auprès de la mairie afin de partager vos œuvres avec le public, en première partie des « Dimanches d'hiver au cinéma ».**

+ | **Prochaine séance le 15 novembre 2015. Renseignez-vous auprès du service culturel au 05 46 37 40 10**

## PIERRE DUROSELLE, UN VRAI CHEF D'ORCHESTRE THÉÂTRAL

**Pierre Duroselle anime de toute sa hauteur les deux entités théâtrales de notre commune.**

**D'**un côté, le « Théâtre de Poche » qui compte une quarantaine d'adhérents amateurs se réunissant une fois par semaine ; et de l'autre « Tambours d'Aurore », troupe plus professionnelle qui se produit sur scène régulièrement, après de nombreuses heures de répétitions.

Cette année, le programme de ce chef d'orchestre et de sa troupe, composée d'une quinzaine de personnes, s'est orienté, en partenariat avec la commission culturelle, vers trois spectacles complètement différents.

Le premier spectacle, intitulé « S'appuyer sur le vent », s'est déroulé à la mi-mars dans le cadre du « Printemps des Poètes » (lire page 8).

Le second sera présenté le 19 avril à nos voisins



de Lagord. Le dernier, prévu fin août et offert gracieusement aux Nieulais, sera présenté dans le parc municipal.

**Travailler chaque texte, coudre les costumes, concevoir les décors...**



Pierre Duroselle est aux commandes du Théâtre de Poche et de Tambours d'Aurore.

Derrière la qualité des scènes proposées à chaque spectacle, la troupe fait preuve d'une ardeur au travail et d'une disponibilité remarquables. Tout se passe dans la bonne humeur et la joie car la passion est commune à l'ensemble des amateurs.

S'il y a les acteurs qui le jour « J », se trouvent sur le devant de la scène, il faut également penser à tous les membres techniciens qui s'occupent de la régie, du son... pour mettre en lumière la pièce.

Mais avant de réaliser une représentation, il faut travailler chaque texte, coudre les costumes, concevoir les décors, comme une petite entreprise animée par un dirigeant. Celui-ci a été attiré par l'effervescence du monde théâtral en 1980, après avoir découvert cette discipline à travers un long stage initiatique pendant ses vacances estivales.

La commission municipale des affaires culturelles a noué un partenariat de valeur avec l'ensemble de la troupe et met régulièrement à disposition des salles pour leurs répétitions. La troupe prépare d'ores et déjà son futur spectacle, dont la sortie est prévue pour mi 2016.

### ► VOTRE RENDEZ-VOUS ◀

**Un dernier spectacle, prévu le dimanche 23 août à 21 h, sera offert gracieusement aux Nieulais dans le parc municipal. Profitez-en !**

## Dans la course avec Marie-Christine Belloc

Marie-Christine est arrivée sur notre commune il y a 33 ans maintenant, après avoir passé toute son enfance à Dompierre-sur-Mer et à La Pallice.

Elle a mis le pied à l'étrier du monde associatif lors de l'épopée des 100 km de l'Aunis en 1995. Elle fut la première Présidente de NieulAirPur en 1996, sous l'influence d'Yves Rousseau, alors Premier Adjoint au Maire Alain Devaux.

Depuis, elle a toujours baigné dans le monde associatif qui l'entoure. Débordante d'idées, elle a créé récemment avec quelques amies l'association CAPSUL'AVENTURE, course humanitaire au Sénégal qui permet d'aider les jeunes enfants à être scolarisés.

Ses passions sont simples, comme vivre au milieu des enfants, ce qu'elle fait au quotidien grâce à son travail d'assistante maternelle ; et bien sûr le footing, qu'elle pratique dans le cadre magnifique que nous offre le chemin côtier, au nord de notre commune.



## DE NOUVEAUX ARTISANS À VOTRE SERVICE



## Une nouvelle fleuriste au Champ Pinson

Le fleuriste du Champ Pinson « La Tulipe Noire » a changé de propriétaire : c'est désormais Josefa qui vous accueille. Cette jeune femme de 26 ans espère partager sa passion pour l'art floral avec vous et satisfaire vos envies en vous proposant un accueil de qualité, un service précis, et ainsi créer une complicité afin de répondre au moindre de vos désirs.

Forte de son expérience acquise lors de son parcours professionnel parisien, gagnante de la Coupe Espoir 2013 des Hauts-de-Seine, elle vous accompagnera pour fleurir les événements de votre vie, mais aussi pour égayer votre quotidien au fil des saisons.

La boutique est ouverte du mardi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h 30.

Le samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h 30. Le dimanche de 9 h à 13 h.

+ **JOSEFA- Fleuriste créatrice**  
Centre commercial du Champ Pinson  
1 avenue de La Rochelle  
17137 Nieul-sur-Mer - 05 46 37 52 22  
[www.josefaleuriste.com](http://www.josefaleuriste.com)

## Coiffure à domicile

Une nouvelle coiffeuse à domicile s'est installée depuis l'été dernier sur la commune.

Ses disponibilités sont les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 18 h 30 et les mercredi et samedi de 9 h à 16 h.



+ **Pour toute demande d'informations complémentaires, merci de contacter Claire au 07 78 24 06 22**

## Le Défenseur des droits

Le Défenseur des droits, autorité indépendante, intervient pour préserver le droit des usagers dans leurs relations avec les services publics, défendre les droits de l'enfant, lutter contre les discriminations, promouvoir l'égalité et veiller au respect de la déontologie par des personnes exerçant des activités de sécurité.

Cette autorité vise à informer en amont pour lutter

contre les préjugés, les comportements illicites et œuvrer pour des relations sociales apaisées.

Le réseau, constitué de 400 délégués présents en métropole et en Outre-Mer, peut vous recevoir, vous informer et traiter les réclamations qui lui sont soumises. Les coordonnées et les lieux de permanences sont disponibles sur le site [www.defenseurdesdroits.fr](http://www.defenseurdesdroits.fr)

De nombreuses documentations sont disponibles à l'accueil de la mairie, ne pas hésiter à les demander.

**LE DÉFENSEUR DES DROITS**  
Le droit en action



[defenseurdesdroits.fr](http://defenseurdesdroits.fr)

## EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

### 1 an : l'heure du bilan...

... qui sera concis car la place attribuée à l'opposition dans ce magazine ne doit pas dépasser 1 200 caractères, avec les espaces !!!

L'État a baissé ses subventions mais la municipalité a parallèlement augmenté ses tarifs municipaux de 1,5 % en 2015. A notre remarque que cela était excessif dans le contexte actuel, il nous a été répondu que « le panier des communes » est supérieur de 0,6 % à l'inflation !

Alors que l'indice des prix (de la consommation des ménages) indiquait une

hausse de 0,3 % fin novembre, il s'affiche maintenant à - 0,4 % sur 1 an !

Rappelons également que le SMIC n'a augmenté que de 0,8 % !

Pour votre information :

- la location des salles municipales augmente de 50 c sur le tarif horaire et de 1 à 11 € selon la salle.

- la garderie scolaire et périscolaire augmente de 4 à 20 c par jour et par enfant (selon le coefficient)... soit de 7,20 à 36 € par enfant.

- la restauration scolaire augmente de 3 à 7 c par jour et par enfant (selon le coefficient)... soit de 5,40 à 12,60 € par enfant.

Conclusion : les efforts financiers devraient-ils toujours être supportés par les mêmes ???

**Philippe Durieux, Stéphanie Fontaine, Jacqueline Chevallier, Christian Tavares, Véronique Bonneau.**

## SUR VOTRE AGENDA

### AVRIL/MAI

**DU 14 AVRIL AU 16 MAI**

**Concours photo**

organisé par la Bibliothèque Municipale sur le thème : « Lire au bord de l'eau »;

**Exposition des photos du 26 mai au 27 juin, avec vote du public, à la bibliothèque. Résultats le 14 juin à la fête du Port du Plomb**

Inscription et règlement : [www.nieul-sur-mer.fr](http://www.nieul-sur-mer.fr)

### MAI

**SAMEDI 2 MAI - 20H30**

**Bal Swing Jazz connection**

par Dixie Jazz, 15<sup>e</sup> festival de jazz traditionnel, avec le soutien de la Municipalité

Espace Michel Crépeau - Entrée : 15 €

**VENDREDI 8 MAI - 11H 45**

**Commémoration du 8 mai 1945**

par l'Association des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre et la Municipalité

Place de la Liberté François Mitterrand

**DU SAMEDI 9 MAI AU VENDREDI 15 MAI**  
**10H > 12H ET 14H > 19H**

**Exposition de peinture**

par l'association Arts et Lumières sur le thème « Chaud-froid »

Vernissage le mardi 12 mai à 18h

Moulin des Chênes Verts - Entrée libre

**MARDI 19 MAI - 20H30**

**Amour ou haine**

par l'ensemble C d'Accord, du conservatoire de la CDA, en partenariat avec la Municipalité (F. Maurin : baryton, L. Jouanne : soprano, S. Rivière : accordéon, R. Séjourné : piano, S. Bonduelle : mise en scène)

Espace Michel Crépeau

Entrée gratuite, sans réservation, dans la limite des places disponibles

**VENDREDI 29 MAI**  
**20H30 > 22H30**

**Conférence : « Comprendre les phénomènes météorologiques »**

par l'association d'astronomie Ciel d'Aunis

Espace Michel Crépeau - Gratuit

**DIMANCHE 31 MAI - 7H > 19H**

**Vide-greniers**

par l'ASM Football

Parc Municipal Gabriel Chobelet

Inscription au 06 81 21 93 53

### JUIN

**VENDREDI 5 ET SAMEDI 6 JUIN - 20H30**

**Les Mystères de Nieul**

par Nieul Authentique - Visite guidée avec mise en scène du centre bourg par Les Tambours d'Aurore

Réservation obligatoire



## FÊTE DU PORT DU PLOMB

**DIMANCHE 14 JUIN À PARTIR DE 10H**

**SAMEDI 6 JUIN ET DIMANCHE 7 JUIN - 9H > 18H**

**Tournoi de foot**

par l'ASM Football, catégories U7 et U9 (samedi) et U11 et U13 (dimanche)

Stade municipal du Fief Arnaud

**DU LUNDI 8 AU VENDREDI 12 JUIN - HORAIRES MAIRIE**

**Exposition d'arts plastiques**

dans le cadre de la fête du Port du Plomb, travaux des enfants de l'école primaire Gabriel Chobelet et de l'atelier d'arts plastiques municipal

**VENDREDI 12 JUIN - 20H30 ET SAMEDI 13 JUIN - 15H ET 20H30**

**Théâtre**

Spectacle des ateliers du Théâtre de Poche Enfants et adolescents, enfants et adultes, adolescents et adultes

Espace Michel Crépeau - Gratuit

**DIMANCHE 14 JUIN À PARTIR DE 10H**

**Fête du Port du Plomb**

par les Municipalités de Nieul-sur-Mer et de L'Houmeau, et l'ensemble du tissu associatif

Port du Plomb

Programme : [www.nieul-sur-mer.fr](http://www.nieul-sur-mer.fr)

**JEUDI 18 JUIN - 15H30 > 19H**

**Don du sang**

Établissement Français du Sang

Espace Michel Crépeau

**DU JEUDI 18 JUIN AU DIMANCHE 28 JUIN**

**Open de tennis**

par le Tennis Club Nieulais, pour les jeunes répartis en 4 catégories : 9/10, 11/12, 13/14, 15/18 ans, filles et garçons

Espace Michel Crépeau

Rendez-vous au club

**SAMEDI 20 JUIN**

**Randonnée pédestre**

organisée par Du Bonheur pour le Mali

Infos : [www.nieul-sur-mer.fr](http://www.nieul-sur-mer.fr)

**VENDREDI 26 JUIN - 18H > 01H**

**Feu de la Saint-Jean**

par le Comité des Fêtes avec bal,

restauration, buvette, jeux...

Parc Municipal - Gratuit

**VENDREDI 26 JUIN**  
**20H30 > 22H30**

**Conférence « L'actualité spatiale »**

par Ciel d'Aunis

Espace Michel Crépeau - Gratuit

**SAMEDI 27 JUIN**  
**20H30 > 22H30**

**Dîner dansant**

Gala annuel de l'association Rock Dance

Espace Michel Crépeau

Sur réservation au 06 82 04 11 46

### JUILLET

**DÉBUT JUILLET - 18H > 00H**

**Tournoi estival de tennis de table**

par Le Club Pongiste Nieulais

Ouvert à tous, prêt de raquette et

restauration possible

Espace Michel Crépeau

Inscription au 06 51 55 52 44

**SAMEDI 4 JUILLET**  
**15H > 18H30**

**Spectacle de danse de fin**

d'année par Nieul's Country Boots

avec exposition de voitures américaines

et de motos

Espace Michel Crépeau - Manifestation

gratuite, ouvert à tous - Buvette - Initiations

**DIMANCHE 5 JUILLET - 20H**

**Chœur et musiciens de Wood**

**Green - Voir encadré page suivante**

La Municipalité invite le chœur et les musiciens de Wood Green (65 jeunes anglais)

Parc Municipal Gabriel Chobelet

Entrée libre

**LUNDI 13 JUILLET - 18H > 01H**

**Bal du Comité des Fêtes**

avec restauration, buvette, jeux...

Port du Plomb

**LUNDI 13 JUILLET - 23H****Feu d'artifice**

par les Municipalités de Nieul-sur-Mer  
et de L'Houmeau  
Port du Plomb  
Accès facile et parking proche

**MARDI 14 JUILLET - 11H > 16H****Galette sous flamme**

par le Comité des Fêtes avec petite  
restauration  
Parking à l'entrée de Lauzières

**AOÛT****SAMEDI 1<sup>er</sup> AOÛT - 14H > 20H****DIMANCHE 2 AOÛT - 9H > 20H****Ball-trap**

par l'Association Communale de Chasse  
Agréée de Nieul-sur-Mer  
Fief d'Angleterre  
Rens. : J.P. Beauvais au 06 50 50 01 06

 **VENDREDI 7 AOÛT - 21H > 00H****Nuit des étoiles**

par Ciel d'Aunis, conférence/observation  
Espace Michel Crépeau  
Gratuit

**SAMEDI 15 AOÛT - 7H > 19H****Vide-greniers**

par l'ASM Football  
Stade municipal du Fief Arnaud  
Inscription au 06 81 21 93 53

**DIMANCHE 23 AOÛT - 21H****Théâtre « S'appuyer sur le vent »**

Par Tambours d'Aurore, textes poétiques  
de JF Lopez  
Parc Municipal Gabriel Chobelet  
Apportez vos sièges !

**MARDI 25 AOÛT - 18H > 00H****Tournoi estival de tennis de table**

par le Club Pongiste Nieulais - Ouvert à tous,  
prêt de raquette et restauration possible  
Espace Michel Crépeau  
Inscription au 06 51 55 52 44

**JEUDI 27 AOÛT - 15H30 > 19H****Don du sang (Établissement Français du Sang)**

Espace Michel Crépeau

**SEPTEMBRE****SAMEDI 5 ET  
DIMANCHE 6 SEPTEMBRE  
TOUTE LA JOURNÉE****Fête des Arts**

par la Municipalité, en partenariat avec Arts  
et Lumières, dans les rues de la ville et chez  
les particuliers  
Programme : [www.nieul-sur-mer.fr](http://www.nieul-sur-mer.fr)



ÉVÈNEMENT  
MUSIC SO BRITISH !

**WOOD GREEN****DIMANCHE 5 JUILLET À 20H**

La commission municipale chargée des affaires culturelles est heureuse d'accueillir cet été les chanteurs et musiciens de Wood Green, un chœur, un big band et une harmonie composés de 65 jeunes. Wood Green est une école anglaise qui offre la possibilité de pratiquer un instrument ou le chant. Au cours de l'année scolaire, ces groupes de jeunes talents organisent des concerts dans les écoles et la région d'Oxfordshire. L'été, ils partent régulièrement en tournée. Cette année ils ont le plaisir de se produire en Charente-Maritime et ont hâte de découvrir la région et ses merveilles.

Ils seront le 6 juillet à Royan et à Saint-Palais et le 7 juillet à Fouras, mais leur premier concert en Charente-Maritime aura lieu à Nieul-sur-Mer.

Au programme : de Michael Brown à Hans Zimmer en passant par Michael Jackson et Coldplay.

**RENDEZ-VOUS**

**Le dimanche 5 juillet à 20h dans le parc municipal Gabriel Chobelet, entrée libre. Pensez à apporter vos sièges. Salle de repli possible à l'espace Michel Crépeau.**

**VENDREDI 11 SEPTEMBRE  
18H30****Accueil des nouveaux Nieulais**

La Municipalité invite les nouveaux Nieulais  
arrivés depuis le 01/09/2014 à se réunir en  
mairie  
Sur inscription

**SAMEDI 19 SEPTEMBRE  
17H > 22H****Initiation à l'astronomie**

Stage adulte par Ciel d'Aunis  
Maison des associations  
10€  
Inscription par courriel :  
[cieldaunis@gmail.com](mailto:cieldaunis@gmail.com)

**VENDREDI 25 SEPTEMBRE  
20H30 > 22H30****Conférence**

par Ciel d'Aunis (thème à définir)  
Espace Michel Crépeau  
Gratuit

**DIMANCHE 27 SEPTEMBRE  
10H****Les bouffées et rondes d'Air Pur**

par Nieul Air Pur : Course nature de 10 km en  
couple mixte et course réservée aux scolaires  
de Nieul-sur-Mer  
Espace Michel Crépeau

